FRANÇOIS
HOLLANDE

Madame Chantal Enguehard
Présidente
CREIS-Terminal (s/c G Vidal)
Université Paris XIII
Avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse

Paris, le 02 MAI 2012

Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance avec attention du courrier que vous m'avez adressé. Les sujets qu'il aborde revêtent une importance essentielle compte tenu des enjeux économiques, sociaux, culturels et politiques du développement d'internet. Je crois que, face à des sujets de cette importance, le rôle du président de la République est d'abord d'affirmer des objectifs politiques, des valeurs et des principes.

L'architecture de l'Internet est précieuse. La neutralité de l'acheminement des données garantit la liberté d'expression, la liberté d'usage de tout ce à quoi on accède légalement et la liberté d'innover. Ces libertés sont essentielles dans une société démocratique, ouverte et tournée vers l'avenir. Ces libertés sont fragiles aussi et je les protègerai.

La question des données personnelles est également une préoccupation majeure des Français. Beaucoup d'entre eux doutent de la protection dont ils bénéficient dans la constitution des fichiers ou sur Internet. Cette source d'inquiétude est aussi un frein à une utilisation la plus large possible du numérique dans notre société.

Sur cette question, le bilan de la droite est déplorable. Les fichiers et les pratiques intrusives sont en constante augmentation. Les lois Sarkozy votées depuis 2002 au nom de la lutte contre la délinquance, contre l'immigration sauvage ou contre le terrorisme ont fortement déséquilibré notre système de protection des données personnelles. La dernière reforme de la CNIL, en 2004, a affaibli les pouvoirs de cette autorité indépendante pour les fichiers intéressant la sécurité publique, la défense et la sûreté de l'Etat.

C'est parce que l'attente des Français est forte que j'ai annoncé un Habeas Corpus numérique, qui garantira les droits et les libertés de chacun face à l'entrée dans nos vies des nouvelles technologies. La création, comme la destruction, la définition des finalités et des modalités des fichiers de police doivent devenir une compétence du Parlement. J'estime également souhaitable que soit institué un droit d'accès des citoyens à la fiche qui les concerne.

.../...

francoishollande.fr
59, avenue de Ségur 75007 Paris - Tél. : +33 (0)1 56 58 90 40 - cab@francoishollande.fr

En matière de couverture du territoire en haut débit et de lutte contre la fracture numérique, mon ambition est forte : organiser avec les collectivités locales et les industriels la couverture intégrale en dix ans de notre pays en très haut débit.

Il faudra également permettre au plus grand nombre d'être en mesure de développer ses compétences en matière d'outils numériques. L'Etat développera les Espaces publics numériques, en particulier dans les quartiers et les territoires ruraux.

Vous le savez, la jeunesse est pour moi la grande priorité, la grande espérance qui traversera le quinquennat si le Français me font confiance et m'élisent président de la République. A l'heure où la compétition mondiale nous pousse à développer nos industries créatives et innovantes, il est capital que les nouvelles générations disposent de tous les atouts, non seulement pour utiliser les technologiques numériques, mais aussi pour les remodeler, les réinventer.

L'éducation ne devra donc pas seulement faire des élèves des « consommateurs » du numérique, mais aussi des « créateurs », qui sauront décoder et surtout « coder » cet univers. Pour moi le « code » informatique n'est pas moins noble que le « code » juridique et, en quelque sorte, nous devons faire en sorte que, dans les générations futures, nul ne puisse l'ignorer !

Il y aura donc un grand plan pour le numérique dans la formation, dont j'ai donné les grandes orientations : généralisation du manuel numérique à l'école en lien avec les collectivités locales, formation des enseignants au numérique, nouvelles pédagogies, ouverture à toutes les séries des baccalauréats généraux et technologiques d'une "spécialité optionnelle" tournée vers le numérique.

J'ai demandé à Mme Fleur Pellerin, ma conseillère, de poursuivre les échanges avec vous sur ces questions.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de toute ma considération.

François HOLLANDE